

Grand'rue 20.

1897.

les genres bon
shes.

le mètre de fr. 7.75 à 75 c.
le mètre de fr. 8.50 à 90 c.
le mètre de fr. 16.50 à 80 c.
le mètre de fr. 1.90 à 30 c.
le mètre de fr. 1.95 à 14 c.
le mètre de fr. 1.15 à 50 c.
le mètre de fr. 9.30 à 55 c.
le mètre de fr. 5.— à 40 c.
la pièce de fr. 28.50 à 4.50

ez :
eyraud-Bosson, **Bulle.**
00 c. pour 60 c. et ceux de

lic.

fermer son atelier de fer-
ment de la tannerie,
Installations toutes nou-
solide et soigné, à des prix

J. VIALE

DECORATION
odrés.

à Bulle.

Bulle.

tôles galvanisées,

conlenses,

te concurrence.

de l'Ecu.

OHLEH
R
OHLEH

table.

ndu

D, **BULLE**
38 Grand'rue.

DS PRIX

s d'or, etc.

the
LES

l véritable. Infaillible
de tête, contre la dysen-
-tu sucrée forment une
-if et assainissant l'eau.
-s de la toilette.
-ricités.

chisseuse.

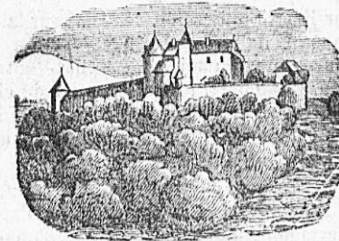
vient de s'établir à Vuadens
de la bienveillance du pu-

Chassot, fille de Joseph.

Lenz, imprimeur-éditeur.



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
» 6 mois, » 2 50
Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁴⁰ 2³⁵ 8²⁵ — Bulle, arr. 8⁰⁵ 1²⁷ 4⁵⁵ 10⁴⁰

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 cent.
Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c.
la ligne ou son espace.
Réclames : 30 cent. la ligne.
S'adresser à l'agence de pu-
blicité Haasenstein & Vogler, à
Bulle, Grand'rue 20; Fribourg,
place de l'Hôtel de Ville, ou à
ses succursales.

BULLE, le 13 juillet 1897.

Les deux scrutins de dimanche.

Ainsi qu'on l'avait prévu, la participation au double vote de dimanche a été faible dans tous les cantons, même dans ceux qui jouissent du vote obligatoire. Toutefois, en dépit même de cette prévision, on peut hardiment reconnaître qu'il eût suffi au dimanche 11 juillet d'être pluvieux au lieu de se montrer si beau pour retenir autour de l'urne un chiffre double de participants. Dans la plupart des cantons, l'écart des *oui* et des *non* entre la première et la seconde question est de faible importance. Genève seul se distingue en ce point-là, ce qui vient du fait que le *Journal de Genève* conseillait de répondre *oui* à la première question et *non* à la seconde.

On verra d'après le tableau que nous donnons plus loin que le droit de surveillance sur les forêts est voté par 153,382 *oui* contre 86,310 *non* environ et le droit de surveillance sur les denrées alimentaires par 160,974 *oui* contre 85,690 *non*, et que le canton de Fribourg se trouve dans les deux cas parmi les opposants.

La Gruyère a amené au scrutin 1338 électeurs sur 5159 inscrits. Les votes s'y répartissent comme suit :
Question des forêts, 441 *oui*, 869 *non* ;
Question des substances, 441 *oui*, 872 *non*.
On a compté 25 et 28 bulletins nuls.

La ville de Bulle n'a guère mis en ligne plus du sixième de ses électeurs. Elle a fourni 101 *oui* contre 21 *non* sur la première question et 102 *oui* contre 20 *non* sur la seconde. Vuadens donne 22 *oui* et pas de *non* ; La Tour, 16 *oui* et 16 *non* ; Charmey, 44 et 40 *oui* contre 20 et 26 *non* ; Neirivue, 24 et 23 *oui* contre 7 et 8 *non*, Broc, 20 et 21 *oui* contre 13 et

12 *non*. Toutes les autres communes rejettent, Albeuve en tête, avec son légendaire *un* du côté de l'opposition.

Quiconque serait ignorant du « secret des dieux » aurait pu croire qu'en cette circonstance la *Liberté* s'était laissée reconquérir à la bonne cause par l'*Ami* et qu'on a souvent besoin d'un plus petit que soi. On sait, en effet, que la *Liberté* s'est déjugée à quelques jours d'intervalle.

Le fait est bon à noter, car, un jour ou l'autre, à propos de quelque vote d'ordre aussi matériel que les deux du 11 juillet 1897, elle ne manquera pas de nous parler de la volonté de Dieu. On pourra de la sorte lui répondre alors que, puisque « Dieu » avait changé de volonté en 1897, il pourrait bien se raviser une seconde et même une troisième fois.

	Surveillance des forêts.		Denrées alimentaires.	
	OUI	NON	OUI	NON
Zurich	29713	6718	30514	6314
Berne	28714	9785	29858	9976
Lucerne	2704	3161	3312	2656
Uri	1261	420	1317	418
Schwytz	935	601	1115	489
Obwald	459	422	507	394
Nidwald	257	350	513	310
Glaris	1406	1271	1007	1756
Zoug	451	163	499	141
Fribourg	2068	7257	2157	6946
Soleure	5897	1014	6017	948
Bâle-Ville	2394	127	2409	128
Bâle-Campagne	2850	1031	2506	926
Schaffhouse	5041	960	5258	794
Appenzell Rh.-Ext.	4027	2328	4242	2232
Appenzell Rh.-Int.	647	1212	669	1151
St-Gall	15751	16721	17078	15749
Grisons	3831	4074	4260	3829
Argovie	17303	13492	18376	12612
Thurgovie	8594	4510	8268	3829
Tessin	3328	1988	3286	1884
Vaud	7762	2595	7705	2726
Valais	2565	4640	2325	4772
Neuchâtel	2819	791	2762	883
Genève	3105	479	1813	1789
TOTAUX,	153382	86310	160974	85690

reprit-elle seule son équilibre, toujours est-il que dans la soirée du troisième jour on entendit Marie-Anne murmurer quelques paroles.

— Pauvre jeune fille... disait-elle, pauvre malheureuse!... C'était d'elle-même qu'elle parlait.

Par un phénomène fréquent, après les crises où a sombré l'intelligence, elle doutait de soi, on, pour mieux dire, elle se percevait double.

Il lui semblait que c'était une autre qui avait été victime de tous les malheurs dont le souvenir, peu à peu, lui revenait, trouble et confus comme les réminiscences d'un rêve pénible, au matin...

Toutes les scènes douloureuses et sanglantes qui avaient empli les derniers mois de sa vie, se déroulaient devant elle, comme les actes divers d'un drame sur un théâtre.

Que d'événements, depuis ce dimanche d'août, où, sortant de l'église avec son père, elle avait appris l'arrivée du duc de Sairmeuse.

Et tout cela avait tenu dans huit mois!...

Quelle différence entre ce temps où elle vivait heureuse, honorée et enviée, dans ce beau château de Sairmeuse dont elle se croyait la maîtresse, et l'heure présente, où elle gisait fugitive et abandonnée, dans une misérable chambre d'anberge, soignée par une vieille femme qu'elle ne connaissait pas, sans autre protection que celle d'un vieux soldat qui avait déserté, et celle de son amant proscrit... Car elle avait un amant!...

De ce grand naufrage de ses chères ambitions et de toutes ses espérances, de sa fortune, de son bonheur et de son avenir, elle n'avait pas même sauvé son honneur de jeune fille!...

Mais était-elle responsable toute seule? Qui donc lui avait imposé le rôle odieux qu'elle avait joué entre Maurice, Martial et Chanlonineau?

À ce dernier nom traversant sa pensée, toute la scène du cachot, soudainement, lui apparut comme aux lueurs d'un éclair.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Le commerce avec les Etats-Unis. — Les exportations de la Suisse aux Etats-Unis, pendant le premier semestre 1897, se sont élevées à 37,920,000 fr., contre 31,163,615 fr. dans la période correspondante de 1896.

Les exportations de la Suisse aux Etats-Unis dans les six arrondissements consulaires, ont augmenté cette année dans une proportion importante pour toutes les catégories de marchandises, à l'exception des tissus et des crins, dont l'exportation reste stationnaire.

Nous ne croyons pas, toutefois, que cette augmentation soit un symptôme aussi réjouissant qu'on pourrait le croire à première vue. Les exportateurs auront voulu expédier le plus de marchandises possible aux Etats-Unis avant l'entrée en vigueur du nouveau tarif-bill.

Commerce. — Le *Bund* confirme, à l'occasion de l'échange des ratifications du traité de commerce entre la Suisse et le Japon, qui a eu lieu dimanche, que les négociants en horlogerie se montrent satisfaits des assurances qui leur ont été données au sujet des droits sur les montres.

Candidature Droz. — Le *Figaro* a publié une interview de M. Numa Droz. Celui-ci aurait déclaré qu'il n'a pas encore pris de décision définitive au sujet du poste de gouverneur en Crète. Il a préparé un projet de gouvernement, mais sans l'avoir communiqué jusqu'ici à personne. Dans tous les cas, s'il se rend en Crète, il gouvernera avec une neutralité absolue, cherchant le seul intérêt des Crétois. C'est parce qu'on en a douté que des obstacles ont été mis à sa candidature, mais celle-ci a été maintenue sur la demande de la France. Le *Figaro* dit que ces obstacles sont venus de Berlin et se demande si Paris parviendra à les vaincre.

Chemins de fer. — Le tribunal fédéral a décidé que toutes les contestations auxquelles pourrait don-

Chanlonineau, condamné à mort, lui avait remis une lettre en lui disant :

— Vous la lirez quand je ne serai plus...

Elle pouvait la lire, maintenant qu'il était tombé sous les balles!... Mais qu'était-elle devenue?... Depuis le moment où elle l'avait reçue, elle n'y avait pas pensé...

Elle se souleva, et d'une voix brève :

— Ma robe!... demanda-t-elle à la vieille assise près du lit, donnez-moi ma robe!...

La vieille obéit, et d'une main fiévreuse Marie-Anne palpa la poche.

Elle eut une exclamation de joie, elle sentait un froissement sous l'étoffe, elle tenait la lettre.

Elle l'ouvrit, la lut lentement à deux reprises et, se laissant retomber sur son oreiller, fondit en larmes...

Inquiet, Maurice s'approcha.

— Qu'avez-vous, mon Dieu!... demanda-t-il d'une voix émue.

Elle lui tendit la lettre en disant :

— Lisez.

Chanlonineau n'était qu'un pauvre paysan.

Toute son instruction lui venait d'un vieil instituteur de campagne, dont il avait fréquenté l'école pendant trois hivers, et qui s'inquiétait infiniment moins de l'application de ses élèves que de la grosseur de la bûche qu'ils apportaient chaque matin.

Sa lettre, écrite sur le papier le plus commun, avait été fermée avec un de ces maîtres pains à cacheter, larges et épais comme une pièce de deux sous, que l'épicier de Sairmeuse débitait en quartieron.

Pénible était l'écriture. Lourde et toute tremblée, elle trahissait la main roide de l'homme qui a manié la bêche plus que la plume.

Les lignes s'en allaient en zig-zag, vers le haut ou vers le bas de la page et les fautes d'orthographe s'y enlaçaient...

Mais si l'écriture était d'un paysan vulgaire, la pensée

ner lieu l'application de la loi sur la comptabilité des chemins de fer ou l'interprétation des clauses des concessions au sujet du rachat, entre la Confédération d'une part, les compagnies de chemins de fer de l'autre, seraient à l'avenir soumises non point à une des Chambres du Tribunal, mais au Tribunal siégeant « in plenum ».

L'avancement de l'année. — D'après les sommes thermométriques de Lausanne, l'année actuelle, à la date du 8 juillet, est de 10 jours en avance sur la moyenne des dix années antérieures.

Au 8 juillet, la somme thermométrique (des jours où la moyenne était supérieure à zéro) a été :

1887	1423°	1892	1558°
1888	1412°	1893	1800°
1889	1483°	1894	1648°
1890	1515°	1895	1507°
1891	1395°	1896	1513°
	1897	1737	

1893 est la seule année qui, à cette saison, ait été plus avancée que 1897. F.-A. F.

Charles le Téméraire. — Nous lisons dans le *Grütli* :

Bien jolie l'histoire des représentations de Grandson, dites nationales.

D'abord, un drame de commande, — ailleurs, en pareil cas, on procède par mise au concours, — mais M. Ribaux veut qu'on courre après lui.

Le comité d'organisation est allé pêcher l'auteur à Neuchâtel; les décors viennent d'Italie, les costumes ont été faits à Bâle, la musique fabriquée en Valais, l'affiche-réclame, dessinée par un Bâlois, a été imprimée dans le canton de Zurich. La brochure a été imprimée à Neuchâtel, — le dessin qui en orne la couverture est d'un Genevois. La seule chose qui ait été faite dans le canton, c'est l'estrade, et encore n'en est-on pas bien sûr.

Zurich. — Les garçons bouchers de Zurich menacent de se mettre en grève. Ils réclament une réduction de la journée de travail et la suppression de l'obligation de prendre leur nourriture et leur logement chez leurs patrons.

Berne. — La doyenne de la ville de Berne, Mme de Tschärner, a célébré vendredi son 100^e anniversaire. Fille du conseiller vacat de Tschärner et veuve du peintre et sculpteur de Tschärner, auquel la ville de Berne doit plusieurs monuments, elle est connue par sa grande bienfaisance. A l'âge de 95 ans, elle allait encore visiter les pauvres et les malades. Dans une de ces courses, elle fit une chute qui l'obligea à garder depuis lors la chambre.

Le Conseil d'Etat a adressé à Mme de Tschärner une lettre de félicitations. Le Conseil de bourgeoisie lui a fait remettre un superbe bouquet, et les autorités ecclésiastiques ont fait sonner les cloches de la cathédrale pendant un quart d'heure en son honneur.

Un grave accident de voiture est arrivé dimanche soir à Recolaine, près de Viques, à une heure de Delémont.

Une famille de Courtetelle, composée de 6 personnes, était allée rendre une visite à Recolaine. Au retour, sans que le cheval se soit emporté, le char a versé

était digne des plus nobles et des plus fiers, des plus hauts selon le monde.

Voici ce qu'avait écrit Chaulonineau, la veille, très probablement, du soulèvement :

- « Marie-Anne,
- « Le complot va donc éclater. Qu'il réussisse ou qu'il échoue, j'y serai tué... Cela a été décidé par moi et arrêté le jour où j'ai su que vous ne pouviez plus ne pas épouser Maurice d'Escorval.
- « Mais le complot ne réussira pas, et je connais assez votre père pour savoir qu'il ne vaudra pas survivre à sa défaite.
- « Si Maurice et votre frère Jean venaient à être frappés mortellement, que deviendriez-vous, ô mon Dieu?... En seriez-vous donc réduite à tendre la main aux portes?...
- « Je ne fais que penser à cela en dedans de moi, continuellement. J'ai bien réfléchi et voici ma dernière volonté :
- « Je vous donne et lègue, en toute propriété, tout ce que je possède :
- « Ma maison de la Borderie, avec le jardin et les vignes qui en dépendent, les taillis et les pâtures de Béralde et cinq pièces de terre au Valrolier.
- « Vous trouverez le détail de cela et diverses choses encore dans mon testament en votre faveur, déposé chez le notaire de Sairmeuse...
- « Vous pouvez accepter sans craindre, car, n'ayant point de parents, je suis maître de mon bien.
- « Si vous ne voulez pas rester dans le pays, le notaire vous trouvera aisément du tout une quarantaine de mille francs...
- « Mais vous ferez bien, surtout en cas de malheur, de rester dans notre contrée. La maison de la Borderie est commode à habiter, depuis que j'ai fait diviser le bas en trois pièces, et que j'ai fait réparer le fourneau de la cuisine.
- « Au premier est une chambre qui a été arrangée par le plus fameux tapissier de Montsignac... qu'elle devienne la vôtre.

au tournant de la route, et les six personnes ont été projetées sur le sol.

Une petite fille de 6 ans a eu la tête fracassée par un coup de pied de cheval, elle a été tuée sur le coup. Un autre enfant a été blessé au bras. Un homme et une femme ont été grièvement blessés, l'un à la tête, l'autre à la jambe.

— Dimanche soir, à Hilterfingen, un cycliste a renversé sur la route une dame âgée, Mme Wælti, belle-mère de M. Burkhard, député de Kœniz.

Mme Wælti a succombé dans la nuit à une fracture du crâne.

Lucerne. — Le prince et la princesse de Naples, voyageant sous le nom de comte et la comtesse de Pollenzo sont arrivés vendredi à Lucerne et descendus au Schweizerhof.

— La grève des typographes n'est pas encore terminée. Le nombre des grévistes est actuellement de 64. Les négociations qui ont eu lieu n'ont pas eu de résultat.

Soleure. — Dans la votation cantonale, la loi sur le traitement des fonctionnaires du corps de police a été adoptée à une grande majorité.

— Un incendie a éclaté dimanche soir à 7 heures dans les combles du bâtiment de l'hôpital cantonal. Le feu a heureusement été promptement maîtrisé.

Grisons. — Où la concurrence va-t-elle se nicher? Dernièrement une commune des Grisons avait à nommer un instituteur. Deux candidats se présentèrent. L'un d'eux, pour assurer sa nomination, ne trouva rien de mieux que d'annoncer qu'il acceptait d'ores et déjà une réduction du traitement fixé. Son concurrent apprenant la chose, fit la même déclaration. Et tandis que les gros bonnets du village se frottaient les mains, tout heureux de cette bonne affaire, les deux candidats offraient leurs services au rabais. On se décida naturellement pour celui qui était descendu au chiffre le plus bas. Mais le Conseil d'Etat n'a pas admis ce marchandage et, en application d'un article du règlement d'organisation de l'école, il a refusé de consentir à une réduction du traitement de l'instituteur. Tout est donc à recommencer. A la bonne heure!

— Un ours se signale depuis quelque temps dans la vallée de Schams par ses ravages dans les troupeaux de moutons. Trois bœufs et plusieurs brebis d'un troupeau de 36 animaux sont déjà devenus sa proie; plusieurs autres moutons qui fuyaient devant l'ours ont péri en tombant du haut des rochers escarpés.

Vaud. — Un jeune garçon sourd-muet, âgé de 13, taille 1 m. 30, teint brun, bouche et yeux grands, vêtements trièdre bleu, blouse grise, chapeau paille blanc, a disparu depuis dimanche 4 courant. Les personnes qui pourraient donner des renseignements sur son compte sont priées de les adresser à M. Forestier, à Moudon, ou à M. Bourgeois, à Huémoz.

Valais. — La première ascension du Rothorn, depuis Zinal, a été faite cette année par M. Freeborn, avec les guides Schaller frères.

— Voici des renseignements, puisés à la meilleure source, sur l'affaire Cooper dont il a récemment été question à la Chambre des communes. Le gouvernement valaisan a fait faire une enquête, de laquelle il

« J'avais voulu qu'on y mit tout ce qu'on connaît de plus beau, dans un temps où j'étais fou, et je me disais que peut-être cette chambre serait la nôtre. Les droits de « main-morte » seront chers, mais j'ai un peu de comptant. En soulevant la pierre du foyer de la belle chambre, vous trouverez dans une cachette trois cent vingt-sept louis d'or et cent quarante écus de six livres...

« Si vous refusez cette donation, c'est que vous voudriez me désespérer jusque dans la terre... Acceptez, sinon pour vous, du moins pour... je n'ose pas écrire cela, mais vous ne me comprenez que trop.

« Si Maurice n'est pas tué, et je tâcherai d'être toujours entre les balles et lui, il vous épousera... Alors, il vous faudra peut-être son consentement pour accepter ma donation. J'espère qu'il ne la refusera pas. On n'est pas jaloux de ceux qui sont morts!

« Il sait bien d'ailleurs que jamais vous n'avez eu un regard pour le pauvre paysan qui vous a tant aimée...

« Ne vous offensez pas de tout ce que je vous marque; je suis comme si j'étais à l'agonie, n'est-ce pas et je n'en réchapperai pas, bien sûr...

« Allons... adieu, Marie-Anne.

» CHANLOUINEAU.

Maurice, lui aussi, relut à deux reprises, avant de la rendre, cette lettre où palpitait à chaque mot une passion sublimée.

Il se recueillit un moment, et d'une voix étouffée :

— Vous ne pouvez refuser, prononça-t-il, ce serait mal ! Son émotion était telle que, se sentant impuissant à la dissimuler, il sortit.

Il était comme foudroyé par la grandeur d'âme de ce paysan qui, après lui avoir sauvé la vie à la Croix-d'Arcy, avait arraché le baron d'Escorval aux exécuteurs, qui mourrait pour n'avoir pu être aimé, qui jamais n'avait laissé échapper une plainte ni un reproche, et dont la protection

résulte que Cooper a passé entre le village et le pont de Riffelalp, vers 7 1/2 h. du matin, par conséquent en plein jour, et dans une région où pas un seul Italien ne travaille. L'idée d'un crime est donc absolument écartée.

Cooper et deux dames se rendaient à la Riffelalp, avec des mulets. Le muletier les attendait à 7 h. près du pont Riffelalp. Les dames entrèrent un instant à l'église pour entendre la messe : pendant ce temps, Cooper s'acheminait seul et les deux dames le virent passer devant l'église, puis il disparut avant d'arriver auprès du muletier qui l'attendait au rendez-vous.

Il est probable que Cooper sera tombé dans la Viège, qui est très profonde à cet endroit et où il n'y a aucune barrière.

Plusieurs accidents du même genre sont déjà arrivés au même endroit et jamais on n'a pu retrouver les corps, du moins sinon très longtemps après.

Neuchâtel. — Le concours cantonal de chant au Locle, favorisé par un temps superbe, a eu lieu dimanche.

Dès les premières heures de la matinée, les sociétés ont commencé à arriver. A 10 h., le cortège a fait son entrée en ville précédé de deux musiques et de nombreux drapeaux.

Genève. — Vendredi soir, à Gex, on a assisté à une aurore boréale vraiment belle; le ciel, les maisons, tout paraissait d'un rouge très vif. Immédiatement après, le ciel, couvert depuis le matin, s'est éclairci, promettant une belle journée pour le lendemain.

ÉTRANGER

France. — On a distribué lundi à la Chambre un livre jaune comprenant deux volumes. Le premier volume a trait aux affaires d'Orient et aux affaires de Crète de juin 1894 à février 1897. Le second volume a trait aux affaires d'Orient, aux affaires de Crète, au conflit gréco-turc, à la situation de l'empire ottoman, de février à mai 1897.

— Le président Faure se rendra en Russie dans le courant du mois d'août.

— Tant que la question du Panama ne sera pas définitivement vidée, elle reviendra comme revient un hoquet à celui qui a, par surprise, avalé quelque chose de pas bien propre. Or, qui sait si elle se videra jamais ?

Quoi qu'il en soit, on s'occupe de nouveau d'enquêter sur ce sujet repoussant. Il y aura peut-être de nouveaux noms mis au jour, puis, comme par le passé, les plus puissants protesteront avec l'aplomb qui ne leur a jamais manqué et le silence se refera pour quelque temps.

Allemagne. — Dimanche après midi, à 3 h. 40, l'express de Francfort a tamponné à Kirch, près de Dietmold, un train de voyageurs qui se trouvait en gare. L'express arrivant à toute vitesse, le choc a été terrible. Le train a été télescopé. Trois personnes ont été tuées, dix blessées, presque toutes grièvement.

s'étendait par delà le tombeau sur la femme qu'il avait adorée. Se comparant à ce héros obscur, Maurice se trouvait petit, médiocre, indigne...

Qu'advient-il, grand Dieu! si cette comparaison se présentait jamais à l'esprit de Marie-Anne!... Comment lutter, comment écarter ce souvenir écrasant, on ne se mesure pas contre une ombre...

Chaulonineau s'était trompé : on peut être jaloux des morts !...

Mais cette poignante jalousie, ces pensées douloureuses, Maurice sut les ensevelir au plus profond de son âme et, les jours qui suivirent, il se montra avec un visage calme dans la chambre de Marie-Anne.

Car elle ne se rétablissait toujours pas, l'infortunée... Elle avait repris la pleine possession de son intelligence, mais les forces ne lui revenaient pas. Il lui était impossible de se lever, et Maurice ne pouvait songer à quitter Saliente, encore qu'il sentit que le terrain y brûlait sous les pieds.

Même, cette faiblesse persistante commençait à étonner la vieille garde-malade. Sa foi en ses herbes cueillies au clair de la lune en était presque ébranlée.

L'honnête caporal Bavois parla le premier de consulter « un major », si l'on trouvait un, toutefois, ajoutait-il, « dans ce pays de sauvages ».

Oni, il s'en trouvait un médecin aux environs, et même un homme d'une expérience supérieure. Attaché autrefois à la cour si brillante du prince Eugène, il avait tout à coup quitté Milan et était venu cacher en cette contrée perdue un désespoir d'amour prétendaient les uns, les déceptions de son ambition, assuraient les autres.

C'est à ce médecin que Maurice eut recours, non sans de longues indécisions, après une conférence avec Marie-Anne. Il vint un matin, monté sur un petit bidet, et, avant de se faire conduire à la chambre de la malade, il s'entretint assez longtemps avec Maurice, dans la cour de l'hôtellerie, tout en marchant.

Turquie. — La Turquie comme un soleil à travers les nuages prêts à crever.

Le retard que le conciler la Turquie à la raison dont la maman a encore continue à se mal conduire de sa faible maman, ne Cet enfant, c'est la Turquie avis des puissances des ses volontés, refusant d'geant des indemnités fa

Que l'Europe parvienne paix, il devient certain t tout en Orient, comme

CANTON

Banque cantonale qualé l'issue du procès à ce propos, l'opinion d Mercredi est venu d recours de droit public bourgeoise contre la Grand Conseil en 1895, de l'Etat dans cet étal ment des actionnaires. Conseil M. Théraulaz, ceux de MM. les députés comme inconstitutionnelle Si la Banque cantonale du tort, qu'elle aille à recours au Tribunal fédéral Le conseil a été suivi Le Tribunal fédéral deux le recours de la E 20 novembre 1895, ce droits légitimement acclité devant la loi et la Tribunal n'a pas admiscas dans une associamenter ses compétences à la liquidation éventude 1875 formait un réCour, présidée par M. fédéral, était composée un très remarquable r demandé moins de de Morel, Bachmann, Léon Ce dernier aurait vo Weber renvoyer la Ba juge civil.

« Ce jugement causera nos sphères gouverneme percevoir qu'on ne peut gard d'institutions qui vue politique, de même pour les citoyens indé science publique. Il y a encore des ju

Revision de la dans le *Confédéré* : La direction de l'int quer ce qui suit :

C'était un de ces homm d'âge, qui semblent vieill était grand, maigre qu'il fut, avait creusé en regards, quand il fixait et plus tranchants que de Il resta près d'un quar et quand il sortit, il attir « Cette jeune dame es La était le secret des h pas, et alors le médecin a Cette jeune dame monsieur... Dubois? Il insistait d'une façon yeux avaient un éclat si rongir jusqu'au blanc de Je ne m'explique p avec un accent irrité. Le médecin haussa lég Je vous ferai des e sentement, je vous ferai pour un mari; que vous maquignon en tournée l son mari, elle devient c compagne a de terrible près cela, vous me direz côté de la frontière, à M De pourpre qu'il était Il se sentait déconver cin. Que faire?... Nier ! A Il songea que s'aband dence, que l'extrême cor et d'une voix émue : — Vous ne vous ét L'homme qui m'accom

Turquie. — La paix en Orient se présente comme un soleil à travers des nuages lourds et noirs prêts à crever.

Le retard que le concert européen a mis à rappeler la Turquie à la raison porte ses fruits. L'enfant dont la maman a encouragé les mauvais instincts continue à se mal conduire et, sûr de la protection de sa faible maman, ne croit plus devoir se gêner. Cet enfant, c'est la Turquie qui n'accepte plus les avis des puissances dès qu'elles se refusent à faire ses volontés, refusant d'évacuer la Thessalie et exigeant des indemnités fabuleuses de la Grèce.

Que l'Europe parvienne ou pas à faire accepter la paix, il devient certain que les désordres se perpétueront en Orient, comme par le passé.

CANTON DE FRIBOURG

Banque cantonale. — Nous avons déjà signalé l'issue du procès de la Banque cantonale. Voici, à ce propos, l'opinion du *Confédéré* :

Mercredi est venu devant le Tribunal fédéral le recours de droit public de la Banque cantonale fribourgeoise contre la nouvelle loi élaborée par le Grand Conseil en 1895, loi qui augmentait l'ingérence de l'Etat dans cet établissement sans le consentement des actionnaires. On se rappelle qu'au Grand Conseil M. Théraulaz, directeur des finances, disait à ceux de MM. les députés qui combattaient la loi comme inconstitutionnelle et lésant des droits acquis : Si la Banque cantonale estime que nous lui faisons du tort, qu'elle aille à Lausanne; elle a son droit de recours au Tribunal fédéral.

Le conseil a été suivi.

Le Tribunal fédéral a admis par cinq voix contre deux le recours de la Banque et a annulé la loi du 20 novembre 1895, celle-ci portant atteinte à des droits légitimement acquis et violant dès lors l'égalité devant la loi et la garantie de la propriété. Le Tribunal n'a pas admis que l'Etat, engagé comme fisco dans une association, pût unilatéralement augmenter ses compétences dans cette société ni présider à la liquidation éventuelle; il a estimé que la loi de 1875 formait un réel contrat qui liait l'Etat. La Cour, présidée par M. Soldan, président du Tribunal fédéral, était composée de M. Stamm, qui a présenté un très remarquable rapport dont la lecture n'a pas demandé moins de deux heures, de MM. les juges Morel, Bachmann, Léo Weber, Lienhardt et Clausen. Ce dernier aurait voulu écarter le recours et M. Weber renvoyer la Banque à se pourvoir devant le juge civil.

Ce jugement causera une certaine émotion dans nos sphères gouvernementales où l'on finira par s'apercevoir qu'on ne peut pas tout se permettre à l'égard d'institutions qui peuvent déplaire au point de vue politique, de même qu'il sera un soulagement pour les citoyens indépendants et la véritable conscience publique.

Il y a encore des juges à Lausanne!

Revision de la Constitution. — On lit dans le *Confédéré* :

La direction de l'intérieur veut bien nous communiquer ce qui suit :

C'était un de ces hommes auxquels on ne saurait assigner d'âge, qui semblent vieillir plutôt que vieux.

Il était grand, maigre et un peu voûté. Son passé, quel qu'il fût, avait creusé sur son front des rides profondes et ses regards, quand il fixait son interlocuteur, étaient plus aigus et plus tranchants que des bistouris.

Il resta près d'un quart d'heure enfermé avec Marie-Anne, et quand il sortit, il attira Maurice à part.

Cette jeune dame est enceinte, prononça-t-il.

La jeune femme se mit à rire et dit : — C'est le secret des hésitations de Maurice. Il ne répondit pas, et alors le médecin ajouta :

Cette jeune dame est-elle véritablement votre femme, monsieur... Dubois?

Il insistait d'une façon si étrange sur ce nom : Dubois; ses yeux avaient un éclat si insoutenable que Maurice se sentit rougir jusqu'au blanc des yeux.

— Je ne m'explique pas votre question, monsieur... dit-il avec un accent irrité.

Le médecin haussa légèrement les épaules.

— Je vous ferai des excuses, si vous le voulez, reprit-il... seulement, je vous ferai remarquer que vous êtes bien jeune pour un mari; que vous avez les mains bien douces pour un maquignon en tournée!... Quand on parle à la jeune dame de son mari, elle devient cramoisie!... L'homme qui vous accompagne a de terribles moustaches pour un fermier!... A près cela, vous me direz qu'il y a eu des troubles, de l'autre côté de la frontière, à Montaignac.

De pourpre qu'il était, Maurice était devenu blême.

Il se sentait déconcerté; il se voyait aux mains de ce médecin.

Que faire?... Nier! A quoi bon!...

Il songea que s'abandonner est parfois la suprême prudence, que l'extrême confiance force souvent la discrétion... et d'une voix émue :

— Vous ne vous êtes pas trompé, monsieur, dit-il... L'homme qui m'accompagne et moi, sommes des réfugiés,

Bien que le terme de dépôt prévu à l'art. 9 de la loi sur le droit d'initiative ne soit pas expiré en ce qui concerne la demande de revision de la Constitution cantonale, nous avons cependant fait demander aux préfetures le nombre des signatures dont les listes leur ont été transmises dans le délai prescrit à l'art. 8 de la loi présentée.

Veveyse	126	signatures non vérifiées.
Lac	1291	> >
Gruyère	1894	> >
Broye	666	> >
Glâne	424	> >
Singine	14	> >
Sarine	1325	> >
Total 5738 signatures non vérifiées.		

GRUYÈRE

Chemin de fer routier. — Les joyeux breaks scolaires, décorés d'oriflammes, font décidément soupirer les vieux pédagogues après les jours d'autorité absolue et le *Fribourgeois* se croit en droit de corriger nos articles comme autant de devoirs d'écolier.

Nous n'avons pas mission de nous passionner pour ou contre le chemin de fer Châtel-Montbovon et nous ne savons si le *Fribourgeois* a ou se croit avoir plus de devoirs que nous de ce côté. Toujours est-il que notre simple observation de notre dernier numéro, sur un point qui est de nature à intéresser une partie du public, a fait croire à ce journal que nous n'étions pas un confrère discutant avec un confrère, mais un petit garçon bien sage prêtant silencieusement l'oreille aux oracles du magister.

Dans un article où il débute par le titre pontifical de « Erreur », le journal de la Grand'rue s'aveugle au point de commettre un grand nombre d'erreurs. Voilà où conduit le trop de passion à défendre vos correspondants qui, décidément, paraissent vous tenir de bien près, ô infatigable confrère!

Lorsque vous vous évertuez à nous faire observer que la constitution du capital-action du Vevey-Bulle-Thoune se devait accomplir d'une façon identique à celle du capital-action du « routier », vous vous fourvoyez volontairement ou maladroitement.

Vous venez nous dire que les communes étaient mises sur le même pied alors, en souscrivant des actions de second rang — c. qui équivaut à une simple garantie du capital —, qu'aujourd'hui en prenant des actions simples les mettant sur le même pied, absolument, que les actionnaires privés sans aucune réserve de priorité pour ces derniers. Cela est une erreur complexe.

Au surplus, l'attitude des communes, qui savent ce qu'elles ont à faire, prouve qu'il y a une différence entre les deux cas; ne le prouverait-elle même pas, que cela démontrerait simplement combien s'est développé chez nous depuis quelques années la conception de la nécessité de nouvelles voies de grande communication.

Orphéon de Lausanne. — L'Orphéon de Lausanne nous adresse une longue lettre que nous aurions reproduite ici, s'il n'était qu'en le faisant nous donnerions une importance démesurée à un simple malentendu qui n'a déjà pris que trop d'ampleur.

Il suffira à ces messieurs, nous osons du moins

sans doute condamnés à mort en France à cette heure.

Et sans laisser au docteur le temps de répondre, il lui dit quels terribles événements l'avaient amené à Saliente, et l'histoire navrante de ses amours. Il n'omit rien. Il ne cacha ni son nom, ni celui de Marie-Anne.

Le médecin, quand il eut terminé, lui serra la main... — C'est bien quelque chose comme cela que je devinais, dit-il. Croyez-moi, monsieur... Dubois, ne vous attardez pas ici. Ce que j'ai vu, d'autres peuvent le voir. Et surtout ne prévenez pas votre hôtelier de votre départ. Il n'a pas été dupe de vos explications. L'intérêt seul lui a fermé la bouche. Il vous a vu de l'or, tant que vous en dépensez chez lui, il se taira... s'il vous savait à la veille de lui échapper, il parlerait peut-être...

— Eh!... monsieur, comment partir?...

— Dans deux jours, la jeune dame sera sur pied, interrompit le docteur.

Il parut se recueillir, ses yeux se voilèrent comme si la situation de Maurice lui eût rappelé de cruels souvenirs, et d'une voix profonde il ajouta :

— Et croyez-moi... Au prochain village, arrêtez-vous et donnez votre nom à Mlle Lacheneur.

Une telle surprise se peignit sur les traits de Maurice, que le médecin dut supposer qu'il s'expliquait mal.

— Je veux dire, insista-t-il, avec une certaine amertume, qu'un honnête homme ne peut hésiter à épouser au plus tôt cette malheureuse jeune fille.

Le conseil avait paru presque ridicule à Maurice; la leçon l'irrita.

— Et! monsieur, s'écria-t-il, avez-vous réfléchi à ce que vous me conseillez! Comment voulez-vous que moi, proscrit, condamné à mort peut-être, je me procure les pièces qu'on exige pour un mariage!...

La médecin hochait la tête.

— Permettez!... Vous n'êtes plus en France, monsieur d'Escorval, vous êtes en Piémont...

l'espérer, que les sociétés bulloises de chant, tout en regrettant de n'avoir pu fraterniser un instant avec eux, reconnaissent la valeur des motifs exprimés en leur nom et constatent que le correspondant de notre journal avait assisté au passage de l'Orphéon avec des lunettes de pessimiste.

VARIETES

Brus et belles-mères. — Une femme a-t-elle le droit d'exiger de son mari qu'il renvoie du foyer domestique sa mère à lui avec laquelle elle, la femme, ne peut vivre d'accord? Curieux point de droit que le tribunal civil d'Oran vient de résoudre en faveur de la femme. Voici le cas : Madame X, qui avait demandé son divorce, avait vu repousser sa demande par un jugement dans lequel on lui donnait acte qu'elle se déclarait prête à retourner près de son mari et à reprendre la vie commune si le mari consentait à rendre cette vie supportable en séparant son ménage et son logement de ceux de sa mère. Le mari n'ayant pas satisfait à cette condition, la femme lui a intenté un procès, et le tribunal lui a donné pleinement raison par un jugement ainsi formulé : Attendu que quand il a été établi que les circonstances rendent intolérable pour la femme la vie commune avec la mère de son mari, vie commune dans laquelle la femme doit être maîtresse absolue sous l'autorité de son mari... le tribunal prononce la séparation de corps au profit de Mme X., fixe à 100 fr. par mois la pension alimentaire que M. X. devra lui payer, et le condamne aux dépens.

Bulle-Romont. — Service à dater du 1^{er} juin 1897.

Postes féd.	Charmey	Dép.	8 20	—	6 05
	Bulle	Arr.	10 05	—	7 55
Postes féd.	Gessenay	Dép.	5 30	—	3 20
	Château d'Ex	»	7 —	10 40	4 50
Postes féd.	Bulle	Arr.	10 05	1 45	7 55
	BULLE	Dép.	5 55	10 40	2 35
Postes féd.	Vaulruz	»	6 09	10 57	2 49
	Sâles	»	6 16	11 08	2 56
Postes féd.	Vuisternens	»	6 25	11 17	3 05
	ROMONT	Arr.	6 40	11 32	3 20
Postes féd.	Romont	Dép.	7 —	11 40	3 37
	Fribourg	Arr.	7 50	12 23	4 12
Postes féd.	Berne	»	8 57	1 17	5 03
	Romont	Dép.	6 57	12 21	3 39
Postes féd.	Lausanne	Arr.	8 30	1 25	4 35
	Genève	»	10 40	3 27	6 05
Postes féd.	Genève	Dép.	—	8 05	12 35
	Lausanne	»	5 30	10 20	2 20
Postes féd.	Romont	Arr.	6 57	11 38	3 34
	Berne	Dép.	—	10 50	2 12
Postes féd.	Fribourg	»	5 40	11 42	3 02
	Romont	Arr.	6 47	12 19	3 37
Postes féd.	ROMONT	Dép.	7 15	12 35	3 55
	Vuisternens	»	7 36	12 58	4 18
Postes féd.	Sâles	»	7 47	1 07	4 31
	Vaulruz	»	7 55	1 15	4 40
Postes féd.	BULLE	Arr.	8 08	1 27	4 53
	Bulle	Dép.	8 40	2 30	5 30
Postes féd.	Chât.-d'Ex	»	12 25	6 05	9 10
	Gessenay	Arr.	1 45	—	10 30
Postes féd.	Bulle	Dép.	8 40	—	5 25
	Charmey	»	10 45	—	7 15

Du 15 juin au 15 septembre, un service postal aura lieu entre Charmey (dép 10^{es} m.) et Bellegarde (dép. 4^{es} s.).

Pour la rédaction : LOUIS COURTHON.

— Raison de plus...
 — Non, parce qu'en ce pays on se marie encore, on peut se marier du moins, sans toutes les formalités qui vous préoccupent.
 Maurice était devenu attentif.
 — Est-ce possible?... exclama-t-il.
 — Oui!... qu'un prêtre se trouve, qui consente à votre union, à vous inscrire sur le registre de sa paroisse et à vous donner un certificat, et vous serez unis si indissolublement, Mlle Lacheneur et vous, que jamais la cour de Rome ne vous accorderait le divorce...
 Suspecter la vérité de ces affirmations était difficile, et cependant Maurice doutait encore.
 — Ainsi, monsieur, fit-il, tout hésitant, je trouverais un prêtre qui consentirait...
 Le médecin se taisait, on eût dit qu'il se reprochait de s'être tant avancé, et de s'occuper ainsi d'une affaire qui n'était pas sienn...
 Puis, tout à coup, d'un ton brusque, il reprit :
 — Ecoutez-moi bien, monsieur d'Escorval. Je vais me retirer; mais avant j'aurai soin de recommander à la malade beaucoup d'ex-reice... Je le lui ordonnerai devant vos hôtes. En conséquence, après demain, mercredi, vous l'emmenez des mules et vous partirez, Mlle Lacheneur, le vieux soldat et vous, comme pour vous promener... Vous passerez ju-qu'à Vigano, à trois lieues d'ici, c'est là que je demeure... Je vous conduirai à un prêtre qui est mon ami, et qui, sur ma recommandation, fera ce que vous lui demanderez...
 Réflé hissez. Dois-je vous attendre mercredi?...
 — Oh! oui, monsieur, oui!... Et comment vous remercier?...
 — En ne me remerciant pas!... Allons, voici l'hôtelier, red-venez M. Dubois.
 Maurice était ivre de joie. Il comprenait fort bien toute l'irrégularité d'un tel mariage mais il était persuadé qu'il rassurerait la conscience troublée de Marie-Anne, pauvre fille!... Le sentiment de sa faute la tuait. (A suivre)

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, Grand'rue 20.

MISES

Jeudi 15 juillet courant, dès les 10 h. du matin, l'Office des poursuites de la Gruyère fera vendre en mises publiques un gros char à pont taxé à bas prix.
La mise aura lieu sur la place devant l'hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle.
Bulle, le 9 juillet 1897.
L'Office des poursuites de la Gruyère.

Mises publiques.

Jeudi 15 juillet courant, dès les 9 heures du matin, au bout de la Promenade, à Bulle, l'Office des faillites de la Gruyère vendra aux enchères publiques une grande quantité d'outils de menuiserie et d'ébénisterie, 6 établis avec outillage complet, un tour, un char à pont, un dit à bras, 2 bâches, un vélo pneumatique, meubles meublants, literie, draperie, ainsi que divers autres objets dont l'énumération serait trop longue.
Bulle, le 10 juillet 1897.
Office des faillites.

Travaux au concours.

La commune de La Tour-de-Trême met en soumission, d'ici au 17 juillet inclusivement, les travaux de creusement d'environ 1800 mètres de canaux d'assainissement, répartis en 3 lots dont 2 à la Mossattaz et un en Villieux.
Le forestier est à la disposition des soumissionnaires pour tous les renseignements nécessaires.
La Tour, le 11 juillet 1897.
Le Secrétariat communal.

Travaux au concours.

La commune de La Tour-de-Trême met en soumission, d'ici au 24 juillet inclusivement, les travaux de construction d'un mur de soutènement en aval du pont de la Trême (Bulle-La Tour).
Les soumissions seront déposées sous pli cacheté, auprès de M. le syndic, jusqu'à 8 heures du soir, et porteront la suscription : « Soumission pour la construction d'un mur sur la Trême. »
La Tour, le 11 juillet 1897.
Le Secrétariat communal.

A VENDRE

à Bulle, une maison bien située, comprenant une usine pouvant être aménagée pour diverses industries, avec atelier de teinturerie, outillage et machines, deux jolis logements et un jardin.
S'adresser à P. CURRAT, notaire, à Bulle.

Vins à l'emporter.

Le soussigné est toujours bien fourni en bons vins rouges et blancs, depuis 40 cent. le litre.
Jos. SUDAN, cave des Amis, maison Barra, vis-à-vis du Cheval-Blanc.

Torehe, à Vuadens, achète plan-teaux.

Maître fromager

est demandé dans une importante laiterie de la Gruyère. Entrée immédiate. S'adresser à l'Agence agricole A. Barra, Bulle.

Saindoux pur

de qualité, d'arôme et de goût supér., 10 kg. fr. 10.80; lard maigre, fumé, sans borax, 10 kg. fr. 12.80; filet maigre sans os, 10 kg. fr. 13.90; jambon délicat et peu salé, 10 kg. fr. 11.80; lard gras, 10 kg. fr. 10.60; salami beau rouge, qualité extra supér., par kg. fr. 2.95.
J. Wintger, Bosnyl (Arg.), et Wintger, au Bon-Marché, Rapperswyl.

Pour l'été 1897,

une famille demande à louer, meublé, un chalet ou un appartement dans un chalet de la Gruyère.
Adresser les offres avec prix à M. G. Etter, notaire, à Neuchâtel, en renseignant sur situation, pension, cave, nombre de chambres et de lits, etc.

A vendre :

Quelques moules de bois sapin et foyard, ainsi que des déchets de parquets secs.
S'adresser à la Parqueterie La Tour.

On a trouvé une montre.

La réclamer chez Clément LEIBUNDT, à La Tour-de-Trême.

L'HOTEL DE VILLE DE GRUYÈRES

est offert en amodiation pour six années, à partir du 1^{er} janvier 1898. Les mises auront lieu dans ledit établissement lundi 19 juillet courant, à 3 heures après midi.
Gruyères, le 6 juillet 1897.

SECRETARIAT COMMUNAL

FARINES ET SONS

Mais en grains et moulu, blé, orge et avoine comprimée et en grains, tourteaux, graine et farine de lin, bourre d'épeautre.
Spécialité de mouline pour bétail, concassage à façon; force motrice électrique.
Marchandise de première qualité. — Prix réduits.
Jos. CROTTI, Bulle.

AVIS

Mon dépôt de ciment, chaux, briques, tuiles, tuyaux en grès dur de Belgique, de toutes dimensions, pour conduites d'eau, descentes de latrines, etc.; embranchements et courbes pour tuyaux; cuvettes pour W.-C.; plots en ciment, drains, ardoises de toutes dimensions; charbon de foyard première qualité.
Toutes ces marchandises seront vendues aux prix les plus réduits.
Mon dépôt sera ouvert de 7 heures du matin à 8 heures du soir. Il se trouve attenant à l'atelier de ferblanterie, ancien bâtiment de la tannerie.
J. VIALE

Meunerie agricole

BARBEY-NICOLLIER, Bulle.

Produits alimentaires.

Pâtes qualités supérieures.
Gruaux d'avoine et d'orge.
Semoules de froment et de maïs.
Blés rouges et noirs pour volaille.
Bourre d'épeautre.

Hygiène de la chevelure.

LAVAGE DE TÊTE système anglais. Salon confortable pour dames.
Parfumerie et articles de toilette, régates-cravates avec épingles depuis 40 cent.; bretelles de tous les systèmes depuis 30 cent. Grand choix de porte-monnaie depuis 10 cent. Cannes fantaisie depuis 40 cent. Lanternes vénitienne à 1 fr. la douzaine.
OUVRAGES EN CHEVEUX
Chez A. MARGOT, en face du Cheval-Blanc, BULLE

GIPPA & FOLGHERA, entrepreneurs, à Bulle.

Dépôt de drains, tuiles d'Altkirch et Perrusson, ardoises, chaux et ciments.
Notre dépôt, à la gare, est ouvert tous les jours.
PRIX TRÈS RÉDUITS

5000 PAIRES SOULIERS

expédiés contre remboursement, jusqu'à épuisement du stock, aux prix étonnamment bas suivants :

Souliers de travail, forts,	N° 40/47	Fr. 6 —	au lieu de	Fr. 6 50
» cuir génisse,	» 40/47	» 7 —	»	» 8 —
» hommes, à lacets, façon militaire,	» 40/47	» 7 90	»	» 9 —
Bottines	» 40/47	» 8 —	»	» 9 20
Souliers garçons, forts,	» 80/34	» 4 —	»	» 5 50
» à lacets, dames, montants,	» 35/39	» 5 —	»	» 6 50
Bottines fines, dames,	» 36/42	» 6 50	»	» 8 —
Souliers fillettes, montants,	» 36/42	» 6 80	»	» 8 —
» 26/29	» 4 —	»	»	» 4 50
» 30/35	» 5 —	»	»	» 5 50
Souliers bas, dames, fins,	» 36/42	» 5 50	»	» 6 50
Pantoufles, canevas,	» 36/42	» 3 20	»	» 4 —
» cuir, pour dames, marchandise Ia,	» 36/42	» 4 20	»	» 6 —
» pour hommes,	» 40/47	» 6 —	»	» 7 —

En outre, environ 2000 chemises de travail à 1 fr. 80 au lieu de 2 fr. 80, à 3 fr. 80, à 4 fr. 50.
Hans Hochuli, à la Waarenhalle Fahrwangen (Argovie).

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX



BREVETÉ!!!
LE

Ciment Universel

de Plüss-Staufner
est incontestablement sans rival pour recoller tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle de table et de cuisine, pierre, marbre, métal, corne, bois, papier, carton, drap, cuir, etc., etc.
Se vend en flacons de 65 cent.
Seul dépôt pour le district : Imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

SUCCÈS MERVEILLEUX!
Le seul vrai SAVON aromatique au lait de lis

de BERGMANN & Cie, fournisseurs de cour, à Dresde et Zurich, est le savon le plus efficace et le plus propre contre les éruptions importunes, les taches de rousseur, les boutons, les dartres, comme aussi contre une peau dure, sèche et jaune, etc.
En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, à 75 centimes la pièce.



PENSÉES ET MAXIMES

La fortune publique se chiffre par le produit du travail et du capital — celui-ci comprenant le sol et tout ce qu'il contient — et peut donner, non moins que les valeurs fiduciaires, la monnaie. L'Etat, les administrations, les sociétés, les particuliers qui sont animés de sentiments de dévouement à la cause sociale, à l'humanité elle-même, mettront tout en œuvre pour arriver à une répartition équitable des biens et jouissances de ce monde. La charité et le travail sont les deux leviers qui soulèvent et soutiennent le monde social, l'humanité tout entière dans les voies de la paix, de la concorde, du bien-être. Voilà la religion universelle qui sera celle des hommes de paix et de bonne volonté.
Pour assurer le travail, il faut de la force physique chez les uns, intellectuelle chez les autres. Pensée et muscle sont un don du sang généreux, pur, fort, bien constitué. Voilà pourquoi le régénérateur de la vie, des forces, de la société elle-même, est le remède social et universel par excellence. Il a nom de

Pilule hématogène,

fournie au monde par le docteur J. VINDEVOGEL, de Bruxelles, qui l'a signée de son nom et a constaté, avec mille et mille de ses collègues en l'art de guérir, que ce remède héroïque est le plus puissant régénérateur de la vie et du sang.
C'est dans une pensée philanthropique que l'inventeur de ce précieux remède l'a fait connaître au corps médical et souscrit à sa diffusion dans le public.
Les flacons de 125 pilules sont logés dans des boîtes cylindriques; l'étiquette porte la signature du Dr J. Vindevogel et celle d'A. Bret, pharm. Ces signatures doivent être exigées comme garantie de l'authenticité de la formule et du produit.
Le prix est de 4 fr. 50 la boîte de 125. Toute bonne pharmacie, soucieuse de servir les intérêts de ses clients, devra être à même d'en fournir aux intéressés.
En vente dans toutes les pharmacies.

Pruneaux

Bordeaux, Californie et Bosnie.
Pommes évaporées, douces et aigres.
Poires sèches.
Abricots évaporés.
Figues Elémé et Smyrne.
Beau choix de café rôti (grillé).
Au magasin de comestibles
Louis TREYVAUD, Grand'rue 38, BULLE

Contre les taons : HUILE SOUVERAINE
Pharmacie DAVID, Bulle.

Ouvriers - menuisiers, bien au courant, peuvent entrer de suite chez Marcel RUFFRUX, à Broc.

On demande

pour de suite une apprentie-tailleuse. S'adresser à Mlle Victorine PARMOLZ, tailleur, à Marly-le-Grand.

A LOUER

A dix minutes de Bulle, un joli logement meublé, avec superbe vue sur les Alpes, est à louer pour la saison.
S'adresser au notaire CURRAT, à Bulle.

A louer :

A La Tour, un logement.
S'adresser à Ed. SERMOU, audit lieu.

A louer :

Une écurie pour 3 chevaux avec part à la grange et soliveau.
S'adresser au restaurant du Moléson, à Bulle.

A VENDRE

Une trieycellette en très bon état.
S'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.



Bulle. — Emite Lenx, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour la Suisse : 1 an 6 fr.
Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.
Prix du numéro : 15 cent.
On s'abonne dans les bureaux de poste.

Bulle
Jou

Après la double... de laquelle il ne r... hors de la constat... rennatt a subiten... tique va chômer q... nes, les Chambre... discours de M. Pytl... à propos des assur... ces deux questions... pour les examiner... le nôtre dont une... tagne, pendant q... ment dans l'imp... nous atteignons c... uns, trop longue... un prétexte à éca... occupations cour... Des chaleurs tou... maisons dans la c... santit leurs paup... s'insurger contre... envahit, mais leu... tout au plus parv... d'une grosse chop... clairière de Boul... rompu des insect... Que voulez-vous... par un temps par... que les gens et s... ment fréquenté, s'être détendu les... nes et plus, avai...

FEUILLE

MONS

Il ne paria de rie... prévu qui peut-être... — La berceur d... rait cruel, pensait-... Mais le vieux mé... tout devait se pass... Un prêtre de Vig... val et de Marie-An... sur le registre de s... signèrent comme t... Le soir même, les... les fugitifs qui av... lier se remettaient... L'abbé Midon, s... expressément recon... ble.
C'est une grande... comme dans la fo... nom et l'adresse; v... faire passer des no... C'est donc vers... Poral Bavois se diri... Mais ils n'avanc... d'éviter les roues... dinaires de transp... Selon le has: r1 d... rette, des chevaux... nuit, ils marchaient...